



# JOURNAL DES DEBATS

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

No 2 — 2003

## Séance constitutive de la législature 2003-2006

du jeudi 19 décembre 2002

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence: Madeleine Amgwerd (PDC), présidente

Secrétariat: Jean-Claude Montavon, vice-chancelier d'Etat

### Ordre du jour:

10. Elections au Parlement et au Gouvernement
  - 10.1 Premier vice-président du Parlement
  - 10.2 Deuxième vice-président du Parlement
  - 10.3 Deux scrutateurs du Parlement
  - 10.4 Deux scrutateurs suppléants du Parlement
  - 10.5 Président du Gouvernement
  - 10.6 Vice-président du Gouvernement
11. Elections des membres des commissions parlementaires permanentes
  - 11.1 Commission de gestion et des finances
  - 11.2 Commission de l'environnement et de l'équipement
  - 11.3 Commission de la justice et des pétitions
  - 11.4 Commission de la coopération et de la réunification
  - 11.5 Commission de l'économie
  - 11.6 Commission de la santé
  - 11.7 Commission de l'éducation et de la formation
12. Election des remplaçants des membres des commissions parlementaires permanentes
  - 12.1 Commission de gestion et des finances
  - 12.2 Commission de l'environnement et de l'équipement
  - 12.3 Commission de la justice et des pétitions
  - 12.4 Commission de la coopération et de la réunification
  - 12.5 Commission de l'économie
  - 12.6 Commission de la santé
  - 12.7 Commission de l'éducation et de la formation
13. Election des présidents des commissions parlementaires permanentes
  - 13.1 Commission de gestion et des finances
  - 13.2 Commission de l'environnement et de l'équipement
  - 13.3 Commission de la justice et des pétitions
  - 13.4 Commission de la coopération et de la réunification
  - 13.5 Commission de l'économie
  - 13.6 Commission de la santé
  - 13.7 Commission de l'éducation et de la formation
14. Election des autorités judiciaires
  - 14.1 Cinq juges permanents au Tribunal cantonal
  - 14.2 Sept juges non permanents au Tribunal cantonal
  - 14.3 Trois juges suppléants au Tribunal cantonal
  - 14.4 Cinq juges au Tribunal de première instance
  - 14.5 Huit juges assesseurs au Tribunal correctionnel du Tribunal de première instance
  - 14.6 Deux juges d'instruction
  - 14.7 Procureur général
  - 14.8 Substitut du procureur général
  - 14.9 Président du Tribunal des mineurs
  - 14.10 Quatre assesseurs au Tribunal des mineurs
16. Commission des recours en matière d'impôts
  - 16.1 Election de neuf membres
  - 16.2 Election de trois suppléants
  - 16.3 Election du président
  - 16.4 Election du premier vice-président
  - 16.5 Election du deuxième vice-président
17. Commission de la protection des données
  - 17.1 Election de deux membres
  - 17.2 Election de deux suppléants
18. Election de quatre membres de la commission du fonds de péréquation
19. Election des préposés aux Offices des poursuites et faillites
  - 19.1 Préposé pour le district de Delémont
  - 19.2 Préposé pour le district des Franches-Montagnes
  - 19.2 Préposé pour le district de Porrentruy
20. Election du chef du Contrôle des finances
21. Promesse solennelle du chef du Contrôle des finances

*(La séance est ouverte à 9 heures en présence de 60 députés.)*

**La présidente:** Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues, Madame et Messieurs les Ministres, Monsieur le Chancelier, Monsieur le Vice-chancelier, Monsieur le délégué à l'information, Madame la secrétaire (qui arrivera bientôt), Monsieur l'huissier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse écrite et parlée, Madame et Monsieur, cher public, j'ai l'honneur et le plaisir de vous saluer pour cette deuxième partie de la séance constitutive de la lé-

gislatrice 2003-2006 du Parlement jurassien et je la déclare ouverte.

Je souhaite particulièrement la bienvenue au public qui vient découvrir à la fois le nouveau Parlement mais aussi la nouvelle salle. Pour qui viennent-ils? Vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs les Députés, ou pour elle, notre belle salle de séance, monacale comme l'ont dit certains, moderne et classique à la fois, rigoureuse et audacieuse. Nous essaierons de trouver les mots appropriés lors de son inauguration. Pour le moment, apprécions sa discrète élégance.

Je vous réitère mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous m'avez témoignée hier soir et m'engage à faire de mon mieux pour la mériter. Je suis tout à fait ouverte aux remarques qui me permettraient de faire mieux et ne suis pas à l'abri d'erreurs, n'ayant pas pour livre de chevet les règlements de procédures!

J'aimerais, en ce début de législature, vous faire partager un texte d'un politicien poète. Il a été écrivain avant d'être politicien. J'ai choisi de vous lire quelques extraits d'un discours de Vaclav Havel, intitulé «Un adieu à la politique». Il a tenu ce discours le 19 septembre à l'Université de New-York, lors de son dernier voyage officiel aux Etats-Unis. Il y parle de contes de fées et de droits humains, de poèmes et de responsabilités politiques. J'ai choisi ces extraits de discours pour signifier à la fois le sérieux de nos responsabilités politiques mais aussi pour dire quelque chose qui me tient à cœur, à savoir que les politiciennes et les politiciens devraient aussi savoir regarder les étoiles et rêver pour, ensuite, agir. J'aimerais aussi, par ce texte, situer nos débats du Parlement jurassien dans une dimension plus large afin de dépasser, au moins par la pensée, nos frontières cantonales. Et je cite: «J'ai vraiment été catapulté du jour au lendemain dans un monde de conte de fées. Puis, dans les années qui ont suivi, j'ai dû revenir sur terre pour comprendre que les contes de fées ne sont qu'une projection des archétypes humains et que le monde n'est pas du tout structuré comme un conte de fées. Je dis simplement que s'engager sur le chemin de la raison, de la paix, de la justice nécessite beaucoup de travail, d'abnégation, de patience, d'intelligence, une vue d'ensemble sereine, une volonté de risquer le malentendu. Cela signifie également que chacun devrait être capable de juger ses propres capacités d'agir, en conséquence en sachant que ses forces vont soit se développer grâce aux tâches qu'il s'assigne, soit s'épuiser. Autrement dit, on ne peut plus compter sur les contes de fées et sur les héros de contes de fées. On ne peut plus compter sur les accidents de l'histoire qui hissent les poètes en des lieux où les empires et les alliances militaires sont renversés. Il faut écouter attentivement les mises en garde des poètes et les prendre très au sérieux, peut-être encore davantage que celles des banquiers ou des courtiers en bourse. Mais on ne peut pas non plus espérer que le monde, entre les mains des poètes, deviendra soudainement un poème. Et maintenant, si vous me permettez, je vais enfin essayer de prendre un peu de recul par rapport à moi-même et tenter de formuler trois de mes anciennes certitudes ou plutôt de mes anciennes observations, que le temps passé dans les hautes sphères de la politique ne fait que confirmer» (je ne vous lis que la première): «Si l'humanité veut survivre et éviter de nouvelles catastrophes, l'ordre politique mondial doit être accompagné d'un respect sincère et réciproque parmi les civilisations, cultures, nations ou continents, qui devront s'efforcer de chercher les valeurs et impératifs moraux qu'ils ont en commun pour les ériger en principes de coexistence dans le monde globalisé.» Et il termine: «Mes convictions et mon expérience m'amènent à dire que les thèmes politiques les plus importants de notre temps sont la question de l'ordre moral et de ses origines, la question des Droits de l'Homme et de l'origine du droit des hommes à avoir des droits, la question de la responsabilité humaine et de l'origine de cette responsabilité, la question enfin profonde de la conscience humaine qu'on

n'escamotera pas derrière un rideau de mots chics. Chers amis, lorsque je regarde autour de moi et que je vois autant de gens célèbres qui semblent être descendus de quelque paradis étoilé» – je vous rappelle qu'il était à New-York – «je ne peux m'empêcher de penser qu'à la fin de ma longue chute d'un monde de conte de fées vers la dure réalité, je me retrouve subitement à nouveau dans un conte de fées. Il n'y a peut-être qu'une seule différence: aujourd'hui, je suis capable d'apprécier ce sentiment davantage que je ne l'étais en pareille circonstance il y a treize ans».

Pour terminer ce long préambule, je souhaite que nos débats de ce jour – mais également tout au long de l'année de présidence – se déroulent dans un esprit d'écoute et de respect, qu'ils soient constructifs dans l'intérêt supérieur de notre Canton et que se crée une bonne collaboration entre le Gouvernement et le Parlement. C'est dans cet esprit que je conçois ma responsabilité et m'y engage. Je vous remercie de votre participation et de votre engagement dans ce même état d'esprit.

Nous avons appris l'hospitalisation de deux députés, Francis Girardin et Fritz Winkler. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Avant de passer au premier point de notre ordre du jour, qui est en fait le dixième, je vous donne lecture de quelques informations concernant le déroulement des élections.

Je vous rappelle qu'aucune intervention parlementaire ne peut être déposée au cours de cette séance conformément à l'article 1, alinéa 3, du règlement du Parlement.

Concernant les scrutateurs, l'article 1, alinéa 2, du règlement stipule: «Le plus jeune député de chaque groupe fonctionne en qualité de scrutateur provisoire». Pour accélérer la procédure de dépouillement, je vous propose également d'adjoindre aux plus jeunes députés, comme cela s'est fait lors des précédentes élections, les scrutateurs et les scrutateurs suppléants qui seront élus aux points 10.3 et 10.4. S'oppose-t-on à cette manière de procéder? Apparemment, ce n'est pas le cas, je vous remercie.

Concernant la manière de voter, les scrutateurs distribueront les bulletins de vote uniquement aux députés qui sont à leur place. Vous facilitez le dépouillement si vous ne pliez pas votre bulletin de vote. (*Rires.*) C'est une remarque qui a été faite chaque année; à vous de faire cela le plus discrètement possible; j'ai repris le Journal des débats et voilà; vous faites comme vous voulez. Je n'ai rien inventé.

Une procédure a été mise en place lors des précédentes séances constitutives, à savoir des élections par bloc. Le Bureau en a parlé lors de sa dernière séance; cette procédure a également été soumise aux présidents de groupe. Je la sou mets maintenant à votre approbation. S'oppose-t-on à cette manière de procéder par bloc? Ce n'est pas le cas. Je vous remercie et considère cette proposition comme acceptée.

Vous avez sur vos tables les propositions de bloc. Ces blocs ont été légèrement modifiés, plutôt simplifiés par rapport à la première version, ceci afin de faciliter le déroulement. La première projet comportait onze blocs; maintenant il y en a neuf. Nous avons procédé, hier matin, pour des questions pratiques, à deux regroupements. Je vous les signale: nous allons voter, au quatrième bloc (autorités judiciaires), un premier bloc comprenant les points 14.1 à 14.3, puis un deuxième bloc (intitulé «5<sup>ème</sup> bloc») qui va du point 14.4 au point 14.10. Auparavant, il y avait deux blocs pour cette deuxième partie des autorités judiciaires. Vous avez certainement constaté qu'à l'ordre du jour il y avait une promesse solennelle des autorités judiciaires. Je ne pense pas qu'il y en aura puisqu'il n'y aura pas de nouvelles autorités judiciaires. Puis nous avons réuni, pour la commission de recours en matière d'impôts, les deux blocs prévus auparavant: il y avait un bloc pour l'élection du président et un deuxième bloc pour l'élection des premier et deuxième vice-présidents;

nous avons fait un seul bloc pour ces trois élections. Je ne vous donne pas lecture des blocs car vous avez tout cela sur vos tables.

Un dernier point sera ajouté à l'ordre du jour: la promesse solennelle du nouveau chef du Contrôle des finances.

Concernant le vote, la procédure est la suivante: distribution des bulletins de vote, vote, dépouillement, résultats, deuxième tour éventuel, etc. Lors des votes par bloc, vous recevez les bulletins de vote relatifs à tous les postes concernés par le bloc; les bulletins seront déposés ensemble dans l'urne. L'élection du bloc suivant ne se déroulera qu'après dépouillement et proclamation des résultats. Cette manière de faire est identique à la pratique des précédentes élections. S'oppose-t-on à cette manière de procéder? Ce n'est pas le cas. Je vous en remercie. Nous procéderons donc ainsi.

Après toutes ces précisions et recommandations, avant de commencer réellement notre travail du jour, je vous rappelle qu'une liste des candidatures est déposée sur vos tables et vous prie de vous y référer. Je demande aux présidents de groupe de présenter ensemble les candidatures d'un même bloc si c'est possible et je vous remercie de votre compréhension. Il y a toutefois – mais il peut encore s'avérer qu'il y en ait une autre – une petite erreur au niveau des candidats scrutateurs. Je vous prie d'en prendre note: comme scrutateur, c'est le PDC avec Jean-Jacques Sangsue qui est présenté comme scrutateur et c'est comme scrutatrice suppléante que Madame Blulette Riat, du PS, est présentée. Je vous prie de nous excuser de cette petite erreur.

## 10. Elections au Parlement et au Gouvernement

### 10.1 Premier vice-président du Parlement

### 10.2 Deuxième vice-président du Parlement

### 10.3 Deux scrutateurs du Parlement

### 10.4 Deux scrutateurs suppléants du Parlement

### 10.5 Président du Gouvernement

### 10.6 Vice-président du Gouvernement

**M. Gilles Froidevaux (PS)**, président de groupe: L'année dernière, le groupe socialiste vous proposait la candidature du député Ami Lièvre à la deuxième vice-présidence du Parlement jurassien. Conformément aux coutumes parlementaires qui assurent les vice-présidents de grimper un à un les échelons de la hiérarchie de notre Parlement, fort de sa brillante réélection sur la liste d'Ajoie et du Clos-du Doubs du Parti socialiste jurassien, disposant de la pleine et entière confiance de son groupe politique, le député Ami Lièvre devait donc tout naturellement accéder cette année à la première vice-présidence de notre Législatif. Ami Lièvre a néanmoins décidé, pour des raisons qui lui sont personnelles, de renoncer à occuper cette charge importante. Nous respectons son choix et remercions très sincèrement ce député actif et entreprenant pour son engagement exemplaire au sein de notre Assemblée.

Le groupe socialiste a le plaisir de vous présenter aujourd'hui la candidature de Pierre-André Comte à la première vice-présidence du Parlement jurassien.

Maire de Vellerat depuis 1982, élu au Parlement en 1997 après y avoir siégé comme observateur du Jura méridional de 1983 à 1996, président de la commission de la coopération et de la réunification au cours de la législature qui vient de s'achever, Pierre-André Comte connaît parfaitement le fonctionnement de nos institutions. Il se dévoue pour la chose publique depuis un bon quart de siècle, jouit d'une large expérience des rouages politiques de notre Canton et conserve toujours le même enthousiasme à la tâche. Il se distingue par une étonnante capacité de travail, ce qui lui a notamment permis de présider le groupe parlementaire socialiste avec une grande efficacité.

Marié et père de deux enfants, Pierre-André Comte est enseignant à l'école primaire de Courrendlin. En 1996, il obtient un diplôme postgrade en administration publique, mastère délivré par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) à Lausanne. Homme actif, il milite dans de nombreuses associations et mouvements, notamment celles et ceux dont l'objectif est la défense, la promotion et l'illustration de la langue française.

Pierre-André Comte aime son canton et sa région. Il se bat chaque jour pour que toutes les Jurassiennes et tous les Jurassiens puissent un jour vivre ensemble dans une même communauté de destin. Cet espoir l'habite et ne l'a jamais quitté depuis le 23 juin 1974. C'est d'ailleurs grâce à son combat et à sa lutte de longue haleine que les droits historiques de la commune de Vellerat ont été reconnus et que celle-ci a pu être rattachée à la République et Canton du Jura le 1<sup>er</sup> juillet 1996. Militant autonomiste, il est appelé au secrétariat général du Rassemblement jurassien en 1991 par Roland Béguelin. En 1994, il accède au poste de secrétaire général du Mouvement autonomiste jurassien.

Pierre-André Comte a pour la fonction parlementaire le plus profond respect et, plus que cela, une haute considération. De ce point de vue, c'est un classique qui allie loyauté à l'institution et valorisation publique de celle-ci. Fidèle au Jura et à ses institutions auxquelles il a voué l'essentiel de son temps et de ses forces depuis son plus jeune âge, il saura porter bien haut les couleurs jurassiennes.

Fort de son expérience politique, Pierre-André Comte exercera la fonction présidentielle en 2004 avec distinction et compétence. Nul doute que nous découvrirons un président capable de saisir rapidement les enjeux qui attendent l'Etat Jurassien.

Pour conclure, nous dirons que ce Jurassien bon vivant, ce passionné du Jura, de ses gens, de sa langue, de sa culture et de son identité, mérite votre pleine confiance. Nous nous donnerons en lui un vice-président du Parlement jurassien parfaitement digne de sa fonction. Merci, Mesdames et Messieurs, de lui accorder vos suffrages.

A la fonction de scrutateur suppléant, notre groupe soumet la candidature de Blulette Riat. Elue députée dès sa première candidature sur la liste socialiste, Blulette Riat est conseillère de ville de Porrentruy. Elle vient d'ailleurs d'accéder à la vice-présidence de ce Conseil. Mariée et maman de deux enfants, elle travaille à la maternité de l'Hôpital de Porrentruy. Militante, très impliquée dans la vie associative, elle préside l'AFDJ, l'Association féminine pour la défense du Jura. Le groupe socialiste vous remercie d'ores et déjà d'investir Blulette Riat à cette fonction.

S'agissant des autres postes, le groupe socialiste soutiendra toutes les autres candidatures proposées par les groupes parlementaires. Ces candidats ont tous vécu avec succès l'épreuve de la sélection populaire il y a quelques semaines. Souverainement, le peuple jurassien les a élus à leur fonctions respectives et leur a fait confiance pour exercer différentes fonctions au sein des institutions dans lesquelles ils siègent. En définitive, l'éventuel vote sanction du peuple est le seul qui compte. Nous interprétons donc le résultat des dernières élections cantonales comme étant une marque de confiance du souverain à l'égard des personnes qui sont aujourd'hui proposées aux différentes fonctions parlementaires et gouvernementales.

Le groupe socialiste soutiendra donc la candidature radicale à la deuxième vice-présidence du Parlement. Il appuiera également les scrutateurs et les scrutateurs suppléants qui seront proposés par les autres formations politiques. De même, il votera en faveur des ministres qui seront proposés pour occuper la présidence et la vice-présidence du Gouvernement. Je vous remercie de votre attention.

**M. Michel Probst** (PLR), président de groupe: Je tiens tout d'abord à féliciter Madame Amgwerd et déjà Monsieur Comte. Le groupe libéral-radical a décidé de soutenir, sans aucune réserve, les candidatures officielles proposées ce jour. D'ores et déjà, il souhaite à toutes et à tous une agréable activité.

A présent, à la deuxième vice-présidence du Parlement, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter la candidature de Monsieur Alain Schweingruber. Âgé de 50 ans, marié et père d'un fils, il est avocat depuis plus de vingt ans et bâtonnier de l'Ordre des avocats jurassiens. Sur le plan politique, il a été brillamment réélu au Parlement jurassien où il a déjà siégé pendant dix ans. Il a présidé notre groupe de 1999 à 2002. C'est donc un parlementaire expérimenté dont nous connaissons l'engagement au service de la communauté. C'est ainsi qu'il a eu l'honneur, en plus du Législatif cantonal, d'être appelé à pratiquer des activités publiques également dans les domaines bourgeoisial, communal et fédéral, notamment en siégeant sous la coupole fédérale. Il sait prendre ses responsabilités et il est à l'écoute des autres.

Pour l'un des deux postes de scrutateurs, le groupe libéral-radical vous propose la candidature de Monsieur le député Fritz Winkler, qui a également été très bien réélu lors des dernières élections. Il occupait cette fonction lors de la dernière législature, à la satisfaction de tous. Je vous invite donc à les soutenir. Merci.

**M. François-Xavier Boillat** (PDC), président de groupe: Le groupe PDC vous propose, au poste de scrutateur – et non pas au poste de scrutateur suppléant, comme précisé par la présidente – la candidature de Monsieur Jean-Jacques Sangsue. Domicilié à Alle, Monsieur Sangsue, tout fraîchement élu au Parlement jurassien saura, à n'en pas douter, accomplir sa tâche avec le sérieux qui le caractérise. Par avance, je vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui accorder.

Le groupe démocrate-chrétien a le privilège de vous proposer, pour la présidence du Gouvernement jurassien, Monsieur Gérald Schaller. Né en 1954, marié et père de famille, le ministre Schaller dirige depuis deux législatures le Département de la Justice et des Finances. Pour la plupart d'entre nous, il n'est pas nécessaire de présenter plus en détail celui qui aura su, depuis huit ans, redresser avec succès les finances de notre jeune République. Assidu, réfléchi, parfois austère comme le demande la charge d'un tel département, Gérald Schaller a su, durant ses deux premières législatures, se profiler comme l'homme pour qui l'équilibre des finances cantonales reste un objectif prioritaire. Apprécié pour sa loyauté, il n'a cure des mesures populaires, lui qui a toujours su faire de l'intérêt supérieur de l'Etat son cheval de bataille. A la direction du Département de la Justice et des Finances, Gérald Schaller a été apprécié, et c'est un doux euphémisme, au sein de la CGF pour son sens des responsabilités, sa transparence, son entregent, sa bonhomie et sa légendaire bonne humeur. La moustache hirsute de notre distingué ministre des Finances n'est apparente que lorsque les pires difficultés apparaissent! Mais, avec son pragmatisme, les seuls problèmes qu'il n'aura peut-être pas su régler jusqu'à ce jour doivent se limiter à ceux pouvant concevoir une recette miracle susceptible de lui faire gagner toutes les parties de cartes. Toute plaisanterie mise à part, et vous l'aurez bien compris, Monsieur le ministre Gérard Schaller assumera, l'année prochaine, la présidence du Gouvernement, fort du soutien que vous voudrez bien tous, chers collègues, lui apporter. Par avance, je vous en remercie.

A la vice-présidence du Gouvernement, j'ai le plaisir de vous présenter Monsieur Jean-François Roth, ministre de l'Economie et de la Coopération. Membre de notre Exécutif depuis huit ans, parfois jaloué dans son rôle d'ambassadeur d'Expo.02, souvent reconnu comme l'homme fort du Gouver-

nement et toujours apprécié pour son sens aigu des responsabilités, Monsieur Roth, de par ses connaissances approfondies des institutions et de ses rouages, saura, à n'en pas douter, être plébiscité à cette vice-présidence du Gouvernement. Si je reconnais avec vous que les Chambres fédérales prennent de temps en temps pour certains, trop souvent pour d'autres, des positions pas toujours partagées, j'apprécie aujourd'hui grandement le fait qu'elles ne vous aient, ne vous en déplaise Monsieur le Ministre, pas élu conseiller fédéral, tant votre intelligence, votre sens politique et votre sens du consensus manqueraient aux Jurassiens et à leurs députés. C'est ainsi que je vous incite, chers collègues, à porter à la vice-présidence de notre Gouvernement, Monsieur Jean-François Roth.

En guise de conclusion, je vous informe que le groupe PDC ne votera pour personne d'autre que les candidats officiels présentés par les autres formations politiques, et ce pour tous les postes que nous sommes appelés à repourvoir aujourd'hui.

**M. Maxime Jeanbourquin** (PCSI), président de groupe: Le groupe PCSI tient tout d'abord à féliciter Madame Madeleine Amgwerd pour sa belle élection au Parlement jurassien. Nous nous réjouissons de travailler sous sa conduite durant les douze mois qui nous attendent.

S'agissant de l'élection au poste de scrutateur suppléant, le groupe chrétien-social indépendant vous propose la candidature du député ajoutot Bernard Tonnerre. Il est, lui aussi, un nouveau député qui rejoint l'hémicycle jurassien pour cette législature. Sa personnalité n'a plus besoin d'être présentée. Il a l'habitude de compter puisqu'engagé dans les milieux sportifs, il a l'habitude des comptages. Il ne va plus compter, cette fois-ci, en dixièmes ou en centièmes de seconde, il va néanmoins dénombrer les scores que porteront les lois que nous sommes appelés à voter.

Bernard Tonnerre, 53 ans, père de trois enfants, vit à Porrentruy et il est professeur d'éducation physique au Lycée cantonal de cette même ville. Vous pouvez compter sur lui pour le bon dénombrement de cette fonction.

S'agissant de tous les autres postes que nous sommes appelés à repourvoir, le groupe PCSI accorde son soutien aux candidatures officielles, en particulier pour les postes clés du Parlement ainsi que pour ceux du Gouvernement mais, dans l'ensemble, il rejoint les propositions qui sont faites et vous invite à en faire de même.

**La présidente:** Nous allons maintenant procéder au vote. Je demanderais donc aux scrutateurs les plus jeunes, Pierre Lièvre, Irène Donzé, Vincent Wermeille et Emilie Schindholz ainsi qu'aux scrutateurs qui sont candidats aux élections de s'approcher de la tribune. Les candidats figurent sur la liste que vous avez reçue et je vous prie de tenir compte de la petite erreur.

*(La séance est suspendue durant quelques minutes.)*

## 10.1 Premier vice-président du Parlement

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	16
Bulletins valables:	44
Majorité absolue:	23

Pierre-André Comte (PS) est élu par 40 voix; 4 voix éparses. *(Applaudissements.)*

## 10.2 Deuxième vice-président du Parlement

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	7
Bulletins valables:	53
Majorité absolue:	27

Alain Schweingruber (PLR) est élu par 52 voix; 1 voix éparse. (*Applaudissements.*)

## 10.3 Deux scrutateurs du Parlement

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletin blanc:	1
Bulletins valables:	59
Majorité absolue:	30

Sont élus: Fritz Winkler (PLR), par 58 voix, et Jean-Jacques Sangsue (PDC), par 49 voix. (*Applaudissements.*)

## 10.4 Deux scrutateurs suppléants du Parlement

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	6
Bulletins valables:	54
Majorité absolue:	28

Sont élus: Bernard Tonnerre (PCSI), par 51 voix, et Bluet Riat (PS), par 45 voix. (*Applaudissements.*)

## 10.5 Président du Gouvernement

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	6
Bulletins valables:	54
Majorité absolue:	28

Gérald Schaller (PDC), ministre, est élu par 53 voix; 1 voix éparse. (*Applaudissements.*)

## 10.6 Vice-président du Gouvernement

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	13
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	45
Majorité absolue:	23

Jean-François Roth (PDC), ministre, est élu par 44 voix; 1 voix éparse. (*Applaudissements.*)

**La présidente:** Au nom du Parlement, je félicite très sincèrement tous les nouveaux élus. Je demande au nouveau premier vice-président et aux scrutateurs de venir prendre leur place et ensuite je donnerai la parole au ministre.

**M. Gérald Schaller,** président élu du Gouvernement: (*Applaudissements.*) Vous venez de me porter à la présidence du Gouvernement jurassien. Cette marque de confiance m'honore et je vous en remercie très sincèrement. A ces mo-

ments de joie et d'émotion, j'associe ma famille, mes proches, mes collègues du Gouvernement, les collaboratrices et collaborateurs de mon Département.

«Une élection n'efface jamais les problèmes» disait récemment le premier-ministre français Jean-Pierre Raffarin. Compte tenu du contexte économique actuel, il est vraisemblable que nous allons au devant d'une année 2003 difficile. J'observe, comme vous, la détérioration de la conjoncture mondiale et ses conséquences dans notre région. Celles-ci d'ailleurs viennent d'être mises en évidence par une récente enquête de la Chambre du commerce du Jura selon laquelle un tiers des entreprises jurassiennes ont vu leur situation se dégrader durant l'année 2002. Des restructurations, des licenciements s'en sont suivis et force est de constater, d'admettre, que nous sommes entrés dans une phase de doute. Or, comme vous le savez, la confiance est indispensable si nous voulons concrétiser les grands projets qui sont les nôtres. C'est la raison pour laquelle j'aimerais former deux vœux.

Le premier est que nous nous attachions, sans nier les problèmes, à considérer d'abord le côté positif des choses. Plusieurs dizaines d'entreprises se sont créées en 2002 dans notre Canton. Depuis le début de l'année, une trentaine d'entreprises jurassiennes ont investi entre 30 et 40 millions – et je ne parle ici que des projets qui ont sollicité un soutien cantonal – pour renouveler l'outil de production, agrandir des locaux ou construire de nouvelles usines. Différents secteurs de notre économie demeurent bien orientés et entrevoient de réelles perspectives de développement durant ces prochains mois. Selon l'enquête à laquelle je viens de faire référence, plus des deux tiers des entreprises jurassiennes espèrent maintenir leurs effectifs l'année prochaine et 14% d'entre elles envisagent même de les étoffer. Il y a dans ce Canton des gens qui créent, qui innovent. Il y a un savoir-faire et des compétences qui nous autorisent à regarder l'avenir sereinement. Aux côtés de secteurs industriels traditionnels émergent de nouvelles activités prometteuses et encore peu représentées dans le domaine des services et des technologies de la télécommunication notamment. Si nous devons donc, certes, porter un regard lucide sur notre Canton et être conscients de nos faiblesses, nous devons aussi savoir reconnaître nos atouts et les mettre en valeur.

Mon second vœu porte sur l'unité des Jurassiennes et des Jurassiens derrière le projet de société qui leur est proposé avec «Jura Pays ouvert» de manière que toutes les énergies créatrices de ce Canton – et elles sont nombreuses – convergent pour réaliser cette magnifique ambition. Bien sûr, on pourra toujours discuter sur les modalités des mesures proposées et sur la priorité à leur accorder. Chacun, en fonction de ses sensibilités politiques, de ses affinités personnelles ou de son vécu, souhaitera porter des accents, ce qui est tout à fait légitime. Il faut cependant prendre garde de ne pas mettre en péril l'ensemble de cet édifice équilibré et patiemment construit en le réduisant à des enjeux partisans.

Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues, une nouvelle législature s'ouvre devant nous. Qu'en ferons-nous? Notre Canton se trouve face à un projet porteur d'avenir et de beaucoup d'espoirs pour la population jurassienne. Alors que nous entrons dans notre vingt-cinquième année de souveraineté, soyons conscients de la chance que nous avons de pouvoir nous-mêmes décider de tels projets. Je suis convaincu que le Jura a les ressources, la volonté et l'ingéniosité nécessaires pour se positionner sur une trajectoire plus dynamique à l'avenir. L'action des nouvelles autorités politiques – Gouvernement et Parlement – doit tendre vers cet idéal de prospérité et d'épanouissement.

Permettez-moi, pour conclure, d'adresser mes vives félicitations à la nouvelle présidente du Parlement et aux deux vice-présidents qui viennent d'être élus. Je leur souhaite plein succès dans l'exercice de la noble tâche qui les attend.

Je me réjouis de collaborer avec cette nouvelle équipe dans l'esprit d'ouverture et de respect mutuel qui a prévalu jusqu'ici. Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très agréables fêtes de fin d'année, en famille et avec vos amis. Que l'année 2003 vous donne la chance de concrétiser les projets que nous appelons de nos vœux pour la République et Canton du Jura. (*Applaudissements.*)

**La présidente:** Merci, Monsieur le Président du Gouvernement, de votre discours. Malgré le pessimisme ambiant, je vous remercie de ce discours positif et constructif et de ces vœux optimistes.

### 11. Election des membres des commissions parlementaires permanentes

### 12. Election des remplaçants des membres des commissions parlementaires permanentes

**La présidente:** Je suis en possession, et vous aussi, des propositions suivantes (je vais les lire):

#### Commission de gestion et des finances:

Membres: Jean-Louis Chételat (PDC), Jean-Marc Fridez (PDC), Charles Juillard (PDC), Etienne Taillard (PDC), Nathalie Barthoulot (PS), Ami Lièvre (PS), Jean-Pierre Petignat (PS), Jean-Michel Conti (PLR), Fritz Winkler (PLR), Henri Loviat (PCSI) et Vincent Theurillat (PCSI).

Remplaçants: Françoise Collarin (PDC), Benoît Gogniat (PS), Marcel Hubleur (PLR) et Bruno Willemin (PCSI).

#### Commission de l'environnement et de l'équipement:

Membres: Jean-Louis Berberat (PDC), Norbert Goffinet (PDC), Gérard Meyer (PDC), Benoît Gogniat (PS), Lucienne Merguin (PS), Michel Juillard (PLR) et Michel Jobin (PCSI).

Remplaçants: Jean-Jacques Sangsue (PDC), Luc Maillard (PS), Jean-Rodolphe Gerber (PLR) et Francis Beuchat (PCSI).

#### Commission de la justice et des pétitions:

Membres: Gabriel Cattin (PDC), Pierre Lièvre (PDC), Germaine Monnerat (PDC), Jacques Riat (PS), Joël Vallat (PS), Martine Rossier (PLR) et Jean-Jacques Zuber (PCSI).

Remplaçants: André Burri (PDC), Jean-Denis Rérat (PS), Théo Voelke (PLR) et Nicolas Babey (PCSI).

#### Commission de la coopération et de la réunification:

Membres: François-Xavier Boillat (PDC), Yves Queloze (PDC), Marco Vermeille (PDC), Pierre-André Comte (PS), Agnès Veya (PS), Pierre Lovis (PLR) et Maxime Jeanbourquin (PCSI).

Remplaçants: Jean-Louis Berberat (PDC), Joël Vallat (PS), Samuel Miserez (PLR) et Pascal Prince (PCSI).

#### Commission de l'économie:

Membres: Marcel Ackermann (PDC), Vincent Gigandet (PDC), Philippe Gigon (PDC), Patrice Kamber (PS), Gilles Pierre (PS), Serge Vifian (PLR) et Vincent Wermeille (PCSI).

Remplaçants: Marie-Noëlle Willemin (PDC), Gilles Froidevaux (PS), François Valley (PLR) et Bruno Willemin (PCSI).

#### Commission de la santé:

Membres: Walter Ackermann (PDC), Jérôme Oeuvray (PDC), Anne Seydoux (PDC), Pierre-Alain Fridez (PS), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Catherine Gnaegi (PLR) et Bernard Tonnerre (PCSI).

Remplaçants: Madeleine Brêchet (PDC), Blulette Riat (PS), Manuel Piquerez (PLR) et Jean-Jacques Zuber (PCSI).

#### Commission de l'éducation et de la formation:

Membres: André Burri (PDC), Gilles Villard (PDC), Gabriel Willemin (PDC), Claudine Donzé (PS), Francis Girardin (PS), Françoise Doriot (PLR) et Jean-Paul Miserez (PCSI).

Remplaçants: Sabine Lachat (PDC), Isabelle Stadelmann (PS), Marcelle Luchinger (PLR) et Nicolas Babey (PCSI).

Voilà, je vous ai donné connaissance de tous les candidats. Y a-t-il d'autres candidatures que celles dont je viens de vous donner connaissance? Ce n'est pas le cas.

L'article 66, alinéa 7, de notre règlement précise: «Lorsque le nombre de candidats présentés en vue de la constitution d'une commission permanente est égal à celui des sièges à repourvoir, l'élection est tacite». Je déclare donc élus tous les candidats dont je viens de vous lire les noms. Félicitations à chacune et à chacun. (*Applaudissements.*)

### 13. Election des présidents des commissions parlementaires permanentes

**La présidente:** Nous allons procéder aux élections du troisième bloc, les points 13.1 à 13.7 de notre ordre du jour. Les députés suivants sont candidats à la présidence d'une commission:

– Commission de gestion et des finances: Jean-Michel Conti (PLR)

– Commission de l'environnement et de l'équipement: Benoît Gogniat (PS)

– Commission de la justice et des pétitions: Germaine Monnerat (PDC)

– Commission de la coopération et de la réunification: Pierre-André Comte (PS)

– Commission de l'économie: Vincent Gigandet (PDC)

– Commission de la santé: Jérôme Oeuvray (PDC)

– Commission de l'éducation et de la formation: Jean-Paul Miserez (PCSI)

Souhaitez-vous s'exprimer sur ces candidatures?

**M. Michel Probst** (PLR), président de groupe: A mon tour, je tiens à féliciter le nouveau président du Gouvernement ainsi que le vice-président, de même que les scrutateurs.

Témoignant de notre volonté de participer pleinement aux activités de notre Parlement et non de nous confiner dans une opposition systématique qui ne nous correspondrait pas, le groupe libéral-radical souhaite garder la présidence de la commission de gestion et des finances qu'occupait Jean-René Ramseyer, arrivé au terme des douze ans réglementaires.

Nous vous proposons donc, ainsi que cela a été dit, la candidature de Monsieur Jean-Michel Conti, commissaire à la CGF depuis quatre ans. Membre du Parlement jurassien depuis vingt ans, il entame donc sa sixième période législative. Il a présidé le Parlement jurassien en 1989 ainsi que notre groupe parlementaire de 1995 à 1998. Je le recommande vivement à vos suffrages. Merci.

**M. François-Xavier Boillat** (PDC), président de groupe: Au nom du groupe PDC, permettez-moi de vous présenter trois candidats pour les postes de président de commission.

A la commission de la justice et des pétitions, c'est Madame Germaine Monnerat que nous vous demandons de soutenir. Membre de notre Parlement depuis huit ans déjà, Germaine Monnerat, mariée et mère de cinq enfants, est conseillère communale à Courfaivre. Vice-présidente de la commission de justice durant la dernière législature, c'est tout naturellement que Germaine Monnerat est proposée à la tête de cette commission.

S'agissant de la présidence de la commission de la santé, je ne vous étonnerai pas en vous présentant Monsieur Jérôme Oeuvray. Ancien maire de Chevèze, député depuis

deux législatures et distingué président de cette commission depuis quatre ans déjà, Jérôme Ouevray a su mener sa commission avec brio et compétence et tout particulièrement dans le cadre de la conduite du plan hospitalier. Monsieur Ouevray, parfait connaisseur du dossier de la santé, se profile comme le candidat idéal à sa propre succession.

Quant à la commission de l'économie, nous avons l'avantage de vous proposer la candidature de Monsieur Vincent Gigandet. Economiste de formation, Vincent Gigandet, député et membre de la commission de l'économie depuis quatre ans, fera, à n'en pas douter, un président de grande qualité de la commission de l'économie.

Je vous invite donc, chers collègues, à accorder votre confiance aux trois candidatures démocrates-chrétiennes pour les postes de président de commission, ce dont je vous remercie par avance.

**M. Gilles Froidevaux (PS)**, président de groupe: Pour la présidence de la commission de l'environnement et de l'équipement, le groupe socialiste vous propose de désigner Benoît Gogniat, député de Saignelégier.

Parlementaire depuis 1998, Benoît Gogniat a été très actif durant la législature précédente, au sein notamment de la commission de gestion et des finances; il a été un membre assidu et écouté de cette commission.

Fidèle à sa réputation de s'intéresser constamment à d'autres horizons, sensible aux questions qui touchent à la protection de l'environnement, Benoît Gogniat saura présider la commission de l'environnement et de l'équipement avec compétence. Homme de dialogue, d'ouverture et de responsabilités, il est tout désigné pour accéder à une présidence de commission. Habitant les Franches-Montagnes, région qui présente les paysages que l'on associe traditionnellement au canton du Jura, Benoît Gogniat entend se battre pour assurer au Jura un environnement naturel intact.

Pour la présidence de la commission de la coopération et de la réunification, notre groupe propose la candidature de Pierre-André Comte, fonction que le député de Vellerat a déjà occupée au cours de la précédente législature, à la satisfaction de ses pairs.

Militant de la Francophonie, Pierre-André Comte a l'avantage d'entretenir des relations personnelles d'amitié avec plusieurs hauts dirigeants des régions avec lesquelles la République et Canton du Jura a passé des accords de coopération, que ce soit au Val d'Aoste, en Wallonie, à Bruxelles ou au Québec. Comme il en a l'habitude, Pierre-André Comte assumera ses activités à la présidence de la commission avec toute la rigueur requise.

Nous vous remercions de bien vouloir soutenir ces candidatures.

**M. Maxime Jeanbourquin (PCSI)**, président de groupe: Le groupe parlementaire PCSI a le plaisir de vous présenter la candidature de Jean-Paul Miserez comme président de la commission de l'éducation et de la formation.

Âgé de 55 ans, formation d'ingénieur-géomètre de l'EPFL de Lausanne, Jean-Paul Miserez est marié et a trois enfants. Il est encore aujourd'hui chargé de cours à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne pour les mensurations officielles.

S'il figure comme néophyte dans le Parlement jurassien vu sa très récente et brillante élection, il n'en est pas moins rompu à la chose publique. Jean-Paul Miserez a été élu au conseil de ville à Delémont, qu'il a eu l'occasion de présider en 1982. Ensuite, il a été appelé à siéger au conseil communal de Delémont, qu'il vient de quitter en cédant son mandat à d'autres forces pour pouvoir se mettre au service du Parlement jurassien où il a été appelé.

Son engagement dans la vie associative fera de Jean-Paul Miserez une personne expérimentée qui saura conduire, avec le doigté que vous souhaitez, la destinée de la com-

mission de l'éducation et de la formation. Je vous remercie du soutien que vous lui apporterez, le même soutien que nous apporterons à toutes les autres candidatures présentées ce jour.

**La présidente:** Quelqu'un souhaite-t-il encore s'exprimer à ce sujet? Ce n'est pas le cas. Les candidats aux présidences des différentes commissions vous sont maintenant connus. Je vous rappelle que vous devez être en possession de sept bulletins de couleurs différentes.

Pendant la récolte des bulletins, la séance n'est pas suspendue. Elle le sera à la fin de la récolte des votes et je vous prierais de rester en place jusqu'à ce moment-là. Merci.

*(La séance est suspendue durant quelques minutes.)*

### 13.1 Commission de gestion et des finances

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletin blanc:	1
Bulletins valables:	59
Majorité absolue:	30

Jean-Michel Conti (PLR) est élu par 59 voix. *(Applaudissements.)*

### 13.2 Commission de l'environnement et de l'équipement

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	8
Bulletins valables:	52
Majorité absolue:	27

Benoît Gogniat (PS) est élu par 48 voix; 4 voix éparses. *(Applaudissements.)*

### 13.3 Commission de la justice et des pétitions

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	5
Bulletins valables:	55
Majorité absolue:	28

Germaine Monnerat (PDC) est élue par 54 voix; 1 voix éparses. *(Applaudissements.)*

### 13.4 Commission de la coopération et de la réunification

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	15
Bulletins valables:	45
Majorité absolue:	23

Pierre-André Comte (PS) est élu par 41 voix; 4 voix éparses. *(Applaudissements.)*

### 13.5 Commission de l'économie

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	14

Bulletins valables: 46  
Majorité absolue: 24

Vincent Gigandet (PDC) est élu par 43 voix; 3 voix éparses. (*Applaudissements.*)

### 13.6 Commission de la santé

Bulletins délivrés: 60  
Bulletins rentrés: 60  
Bulletins blancs: 8  
Bulletins valables: 52  
Majorité absolue: 27

Jérôme Ouevray (PDC) est élu par 49 voix; 3 voix éparses. (*Applaudissements.*)

### 13.7 Commission de l'éducation et de la formation

Bulletins délivrés: 60  
Bulletins rentrés: 60  
Bulletins blancs: 4  
Bulletins valables: 56  
Majorité absolue: 29

Jean-Paul Miserez (PCSI) est élu par 54 voix; 2 voix éparses. (*Applaudissements.*)

**La présidente:** Au nom du Parlement, je félicite vivement les nouveaux présidents et présidente. Nous pouvons maintenant passer au point suivant.

## 14. Election des autorités judiciaires

### 14.1 Cinq juges permanents au Tribunal cantonal

### 14.2 Sept juges non permanents au Tribunal cantonal

### 14.3 Trois juges suppléants au Tribunal cantonal

**M. Gilles Froidevaux** (PS), président de groupe: Pour l'élection des cinq juges permanents au Tribunal cantonal, le groupe socialiste présente la candidature de Pierre Broglin.

Pierre Broglin est domicilié à Courroux, marié et père de quatre enfants. Il a fonctionné dès le 1<sup>er</sup> janvier 1979 comme juge administratif du district de Delémont. Dès le 1<sup>er</sup> septembre 1990, il exerce la fonction de juge permanent au Tribunal cantonal. Il y fonctionnait déjà auparavant, et ce dès l'entrée en souveraineté du Canton, en qualité de juge non permanent. Nous vous proposons de renouveler votre confiance à ce juge titulaire que vous connaissez bien et qui a démontré, depuis de nombreuses années, ses compétences de juge.

Pour les postes de juges non permanents au Tribunal cantonal, nous proposons les candidatures de Carmen Bossart Steulet et de Jean Crevoisier.

Carmen Bossart Steulet est domiciliée à Rossemaison, mariée et maman de deux enfants. Elle est titulaire du brevet d'avocate depuis 1983. De 1990 à 2000, elle a exercé la fonction de juge administrative au Tribunal de district de Delémont. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2001, elle est juge permanente au Tribunal de première instance.

Jean Crevoisier est domicilié à Porrentruy et il est juge d'instruction cantonal et juge cantonal non permanent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Comme juge suppléant au Tribunal cantonal, le groupe socialiste présente la candidature de Jean Moritz. Celui-ci est domicilié à Delémont et il est premier greffier du Tribunal cantonal depuis 1994.

Nous recommandons ces candidatures à vos suffrages.

**M. François-Xavier Boillat** (PDC), président de groupe: En ce qui concerne postes de juges permanents au Tribunal cantonal, le groupe PDC a l'avantage de vous proposer les candidatures de Me Pierre Theurillat et de Me Pierre Boinay.

Me Pierre Theurillat, bien connu de chacun, assume cette fonction avec compétence depuis de nombreuses années. Intègre et réfléchi, il mérite que vous lui accordiez tous votre confiance. Quant à Me Pierre Boinay, que le Parlement a brillamment élu à cette fonction de juge au Tribunal cantonal il y a quatre ans, il saura assurément aussi conduire les affaires du tribunal avec l'humanité et les compétences que nous lui connaissons et que chacun s'accorde à lui reconnaître. Je vous remercie par avance de la confiance que vous accorderez à nos deux candidats en tant que juges permanents au Tribunal cantonal, Mes Pierre Theurillat et Boinay.

Pour la fonction de juge non permanent au Tribunal cantonal, le groupe PDC vous recommande d'élire Mes Philippe Guélat et Pierre Lachat, titulaires, ainsi que Me Geneviève Bugnon, récemment élue au poste de juge d'instruction en remplacement de M. Henri-Joseph Theubet.

S'agissant du poste de juge suppléant au Tribunal cantonal, nous vous invitons à reconduire Me Vincent Paupe, avocat et notaire à Saignelégier.

**M. Michel Probst** (PLR), président de groupe: Nous vous demandons d'accorder votre confiance également bien sûr aux autorités judiciaires, soutien que nous accorderons également à l'ensemble des juges en fonction car il n'est pas envisageable, bien entendu, de démissionner des titulaires qui remplissent à satisfaction et avec beaucoup de compétences leurs tâches et qui méritent notre appui.

Ainsi, nous vous proposons de reconduire dans leur fonction les deux juges permanents au Tribunal cantonal, MM. Gérard Piquerez et Daniel Logos, les juges non permanents, Mme Corinne Suter, juge, et M. Jean-François Kohler, notaire, ainsi que la juge suppléante Mme Sylviane Liniger, greffière au Tribunal cantonal.

**La présidente:** Nous avons pris connaissance de toutes les candidatures. Afin de faciliter la tâche de dépouillement et comme le nombre de candidats est égal au nombre de postes à repourvoir, il vous est possible de noter «Tous» sur votre bulletin de vote mais il est bien évidemment aussi possible de faire un vote nominatif. Je prie les scrutateurs de distribuer les bulletins.

(*La séance est suspendue durant quelques minutes.*)

### 14.1 Cinq juges permanents au Tribunal cantonal

Bulletins délivrés: 60  
Bulletins rentrés: 60  
Bulletins valables: 60  
Majorité absolue: 31

Sont élus:

– Daniel Logos (PLR): 57 voix  
– Pierre Boinay (PDC): 56 voix  
– Gérard Piquerez (PLR): 56 voix  
– Pierre Theurillat (PDC): 54 voix  
– Pierre Broglin (PS): 54 voix

(*Applaudissements.*)



#### 14.2 Sept juges non permanents au Tribunal cantonal

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins valables:	60
Majorité absolue:	31

Sont élus:

– Jean Crevoisier (PS):	57 voix
– Pierre Lachat (PDC):	57 voix
– Jean-François Kohler (PLR):	56 voix
– Philippe Guélat (PDC):	55 voix
– Geneviève Bugnon (PDC):	51 voix
– Carmen Bossart Steulet (PS):	50 voix
– Corinne Suter (PLR):	50 voix

*(Applaudissements.)*

#### 14.3 Trois juges suppléants au Tribunal cantonal

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	2
Bulletins valables:	58
Majorité absolue:	30

Sont élus:

– Vincent Paupe (PDC):	55 voix
– Sylviane Liniger (PLR):	51 voix
– Jean Moritz (PS):	48 voix

*(Applaudissements.)*

**La présidente:** Au nom du Parlement jurassien, je félicite les juges élus et leur souhaite succès et satisfaction dans l'exercice de leur mandat.

Je vous propose maintenant de passer à l'élection des autres autorités judiciaires, soit les points 14.4 à 14.10. Je vous en avais déjà parlé en début de séance.

#### 14. Election des autorités judiciaires

##### 14.4 Cinq juges au Tribunal de première instance

##### 14.5 Huit juges assesseurs au Tribunal correctionnel du Tribunal de première instance

##### 14.6 Deux juges d'instruction

##### 14.7 Procureur général

##### 14.8 Substitut du procureur général

##### 14.9 Président du Tribunal des mineurs

##### 14.10 Quatre assesseurs au Tribunal des mineurs

**M. Michel Probst** (PLR), président de groupe: Nous vous invitons à reconduire à présent les juges au Tribunal de première instance, Mme Corinne Suter et M. Damien Rérat, les juges assesseurs au Tribunal correctionnel, Mme Gisèle Brahier et M. Claude Gerber (qui remplace Mme Martine Rossier élue désormais au sein de notre Parlement).

M. Claude Gerber a été député et ancien conseiller municipal à Porrentruy, où il exerce le métier d'agriculteur. Il est marié et l'heureux père de quatre enfants.

Nous vous proposons également de reconduire le substitut du procureur général, M. Hubert Piquerez, et, en tant qu'assesseur au Tribunal des mineurs, nous recommandons à vos suffrages la candidature de Mme Danielle Küenzi. Née en 1963, secrétaire de direction, elle a été députée suppléante et conseillère de ville à Porrentruy.

**M. François-Xavier Boillat** (PDC), président de groupe: Pour le Tribunal de première instance, nous vous invitons à accorder votre confiance à Mes Philippe Guélat et Pierre Lachat qui sollicitent la reconduction de leurs mandats.

En tant que juges assesseurs au Tribunal correctionnel, le groupe PDC vous invite à réélire Mme Gabrielle Cerf de Porrentruy ainsi que M. Jean-Bernard Farine domicilié à Courfaivre, tous deux titulaires.

Dans le cadre de l'élection de deux juges d'instruction, nous vous remercions de renouveler le mandat de Me Geneviève Bugnon, brillamment élue à cette fonction le 28 août dernier par notre Parlement.

Pour la fonction de procureur général, le groupe PDC vous recommande de faire confiance à Me Yves Maître, en fonction depuis plus de quatre ans.

Enfin, c'est Mme Isabelle Fleury, domiciliée à Alle et candidate sortante, que nous présentons pour le poste d'assesseur au Tribunal des mineurs.

En guise de conclusion, je précise que le groupe PDC a soutenu et soutiendra les candidatures des autres partis politiques s'agissant des magistrats actuellement en fonction. Nous avons pris note du fait que la représentation, en fonction de la force des différents partis politiques, bien que non réglementée n'est pas tout à fait respectée. Toutefois, le groupe PDC renouvellera la confiance aux magistrats sortants car il lui apparaît difficile, pour ne pas dire impossible, de ne pas renommer un magistrat émanant des rangs radicaux sans autre motif que celui de la représentativité politique. Aussi, nous invitons le groupe libéral-radical, lors de la prochaine vacance provoquée par l'un des magistrats émanant de ses propres rangs, à se pencher sur la problématique de la représentation proportionnelle des fonctions de la magistrature jurassienne. C'est dans cet esprit que nous sommes favorables à la reconduction des magistrats actuels en précisant que nous réservons notre position dans le cadre d'une élection future provoquée par une vacance issue des rangs radicaux.

**M. Gilles Froidevaux** (PS), président de groupe: Au Tribunal de première instance, le groupe socialiste présente la candidature de Carmen Bossart Steulet à la fonction de juge permanent. Au sein de ce tribunal, où elle siège depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, Carmen Bossart Steulet s'occupe des litiges en droit administratif, droit du travail, droit du bail et droit de la famille.

Comme juges assesseurs, nous vous recommandons les candidatures de Claude Etienne, domicilié à Courtemaîche, et de Marie-Line Froidevaux des Breuleux. Ces deux personnes ont été élues à leur poste en 2001.

Au Ministère public, nous proposons la candidature de Jean Crevoisier à la fonction de juge d'instruction. Me Crevoisier est titulaire d'une licence de droit de l'Université de Genève et du brevet d'avocat jurassien qu'il a obtenu en 1990. Il a été élu juge d'instruction en décembre 1998.

Le groupe socialiste vous soumet la candidature de M. Yves Richon à la fonction de président du Tribunal des mineurs, fonction qu'il occupe depuis l'entrée en souveraineté. Yves Richon est titulaire du brevet d'avocat depuis 1978. La fonction de président étant un poste à 50%, Yves Richon est associé dans une étude d'avocats qui exerce à Delémont et à Moutier. Nous recommandons ces candidatures à vos suffrages et le groupe socialiste votera et soutiendra tous les magistrats en place. Je vous remercie.

**La présidente:** Voilà, quelqu'un souhaite-t-il encore s'exprimer? Ce n'est pas le cas. Nous avons connaissance de la plupart des candidatures. Je vous rappelle encore qu'il y a deux juges assesseurs au Tribunal correctionnel pour le PCSI qui sont Laurence Babey et Thérèse Schindelholz, et puis également deux assesseurs au Tribunal des mineurs qui

sont Mme Rita Rais pour le PCSI et Max Goetschmann pour CS-POP. Je crois ainsi que toutes les personnes candidates ont été présentées.

Comme précédemment, il vous est possible de noter «Tous» ou de procéder à vote nominatif. Il va de soi que, lorsqu'il n'y a qu'un poste à repourvoir comme pour le procureur général et son substitut ainsi que le président du Tribunal des mineurs, vous notez leur nom.

*(La séance est suspendue durant quelques minutes.)*

#### 14.4 Cinq juges au Tribunal de première instance

Bulletins délivrés: 60  
 Bulletins rentrés: 60  
 Bulletins blancs: 3  
 Bulletins valables: 57  
 Majorité absolue: 29

Sont élus:

– Pierre Lachat (PDC): 52 voix  
 – Carmen Bossart Steulet (PS): 51 voix  
 – Philippe Guélat (PDC): 49 voix  
 – Damien Rérat (PLR): 49 voix  
 – Corinne Suter (PLR): 45 voix

*(Applaudissements.)*

#### 14.5 Huit juges assesseurs au Tribunal correctionnel du Tribunal de première instance

Bulletins délivrés: 60  
 Bulletins rentrés: 60  
 Bulletins blancs: 3  
 Bulletins valables: 57  
 Majorité absolue: 29

Sont élus:

– Claude Etienne (PS): 53 voix  
 – Marie-Line Froidevaux (PS): 53 voix  
 – Gabrielle Cerf (PDC): 52 voix  
 – Laurence Babey (PCSI): 51 voix  
 – Jean-Bernard Farine (PDC): 51 voix  
 – Claude Gerber (PLR): 51 voix  
 – Gisèle Brahier (PLR): 50 voix  
 – Thérèse Schindelholz (PCSI): 50 voix

*(Applaudissements.)*

#### 14.6 Deux juges d'instruction

Bulletins délivrés: 60  
 Bulletins rentrés: 60  
 Bulletins blancs: 3  
 Bulletins valables: 57  
 Majorité absolue: 29

Sont élus:

– Jean Crevoisier (PS): 53 voix  
 – Geneviève Bugnon (PDC): 47 voix

*(Applaudissements.)*

#### 14.7 Procureur général

Bulletins délivrés: 60  
 Bulletins rentrés: 60  
 Bulletins blancs: 13  
 Bulletin nul: 1  
 Bulletins valables: 46  
 Majorité absolue: 24

Yves Maître (PDC) est élu par 46 voix. *(Applaudissements.)*

#### 14.8 Substitut du procureur général

Bulletins délivrés: 60  
 Bulletins rentrés: 60  
 Bulletins blancs: 14  
 Bulletins valables: 46  
 Majorité absolue: 24

Hubert Piquerez (PLR) est élu par 45 voix; 1 voix éparse. *(Applaudissements.)*

#### 14.9 Président du Tribunal des mineurs

Bulletins délivrés: 60  
 Bulletins rentrés: 60  
 Bulletins blancs: 6  
 Bulletins valables: 54  
 Majorité absolue: 28

Yves Richon (PS) est élu par 54 voix. *(Applaudissements.)*

#### 14.10 Quatre assesseurs au Tribunal des mineurs

Bulletins délivrés: 60  
 Bulletins rentrés: 60  
 Bulletins blancs: 2  
 Bulletins valables: 58  
 Majorité absolue: 30

Sont élus:

– Max Goetschmann (CS-POP): 53 voix  
 – Rita Rais (PCSI): 51 voix  
 – Isabelle Fleury (PDC): 49 voix  
 – Danielle Küenzi (PLR): 49 voix

*(Applaudissements.)*

**La présidente:** Au nom du Parlement jurassien, je félicite les personnes élues et leur souhaite satisfaction dans l'exercice de leur mandat.

Le point 15 de notre ordre du jour, à savoir la promesse solennelle des nouveaux membres des autorités judiciaires tombe puisqu'il n'y a pas de nouveau membre de ces autorités judiciaires. Il s'agit simplement de réélections des personnes en place.

#### 16. Commission des recours en matière d'impôts

##### 16.1 Election de neuf membres

##### 16.2 Election de trois suppléants

**La présidente:** Voici les noms des neuf candidats et des trois suppléants proposés:

Membres: Jean-Claude Jolidon (PDC), Dominique Paupe (PDC), Maurice Zeller (PDC), Alain Beuchat (PS), Yannick Galli (PS), Jean-Louis Imhof (PS), Manfred Knus (PLR), Jean-Philippe Kohler (PLR) et Jacqueline Raeber (PCSI)

Suppléants: Didier Cuenin (PDC), Gilberte Studer (PS) et Théophile Boegli (PLR).

Y a-t-il d'autres candidatures que celles dont je viens de vous donner connaissance? Ce n'est pas le cas. Il y a lieu d'appliquer à nouveau l'article 66, alinéa 7, du règlement du Parlement; il s'agit d'une élection tacite.

Je déclare donc élus tous les candidats dont je viens de vous donner les noms et je les félicite. (*Applaudissements.*)

## 16. Commission des recours en matière d'impôts

### 16.3 Election du président

### 16.4 Election du premier vice-président

### 16.5 Election du deuxième vice-président

**La présidente:** Nous voilà donc au septième bloc d'élections. Nous regroupons donc les trois points. On pourrait admettre qu'on élit d'abord le président et ensuite les deux vice-présidents mais ce sont des reconductions. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette manière de procéder? Cela semble être le cas. Je prie les scrutateurs de distribuer les bulletins.

(*La séance est suspendue durant quelques minutes.*)

### 16.3 Election du président

Bulletins délivrés:	59
Bulletins rentrés:	59
Bulletins blancs:	12
Bulletins valables:	47
Majorité absolue:	24

Jean-Philippe Kohler (PLR) est élu par 47 voix.

### 16.4 Election du premier vice-président

Bulletins délivrés:	59
Bulletins rentrés:	59
Bulletins blancs:	6
Bulletins valables:	53
Majorité absolue:	27

Jean-Louis Imhof (PS) est élu par 53 voix.

### 16.5 Election du deuxième vice-président

Bulletins délivrés:	59
Bulletins rentrés:	58
Bulletins blancs:	11
Bulletins valables:	47
Majorité absolue:	24

Jean-Claude Jolidon (PDC) est élu par 47 voix.

(*Applaudissements.*)

## 17. Commission de la protection des données

### 17.1 Election de deux membres

### 17.2 Election de deux suppléants

## 18. Election de quatre membres de la commission du fonds de péréquation

**La présidente:** La commission de la protection des données est composée de trois membres. Le Parlement désigne deux membres et deux suppléants. Le troisième membre, nommé par le Gouvernement, en assume la présidence. Voici les noms des deux candidats et des deux suppléants proposés:

Membres: Vincent Willemin (PDC) et Joël Rion (PCSI).

Suppléants: Philippe Berthoud (PDC) et Bertrand Valley (PLR).

Y a-t-il d'autres candidatures que celles dont je viens de vous donner connaissance? Ce n'est pas le cas.

Je vous présente également les membres de la commission du fonds de péréquation: Hubert Ackermann (PDC), Roland Jecker (PS), François Valley (PLR) et Jacques Willemin (PCSI).

Y a-t-il d'autres candidatures? Ce n'est pas le cas.

Comme précédemment, je cite l'article 66, alinéa 7: «Lorsque le nombre de candidats présenté en vue de la constitution d'une commission permanente est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection est tacite.» Je déclare donc élus tous les candidats dont je viens de vous donner les noms. Félicitations à chacun. (*Applaudissements.*)

## 19. Election des préposés aux Offices des poursuites et faillites

### 19.1 Préposé pour le district de Delémont

### 19.2 Préposé pour le district des Franches-Montagnes

### 19.3 Préposé pour le district de Porrentruy

## 20. Election du Contrôle général des finances

**M. François-Xavier Boillat** (PDC), président de groupe: Au poste de préposé à l'Office des poursuites des Franches-Montagnes, j'ai le privilège de vous proposer de soutenir la candidature de M. Jean-Marie Aubry. Disponible, discret, réfléchi, de contact facile et unanimement reconnu comme très compétent, M. Jean-Marie Aubry gère avec un grand sérieux l'Office des poursuites des Franches-Montagnes.

S'agissant du poste de magistrat, le groupe PDC vous propose d'élire M. Maurice Brêchet de Movelier en tant que chef du Contrôle des finances. Né en 1957, marié et père de trois grands enfants, Maurice Brêchet, au bénéfice d'un brevet fédéral de comptable travaille depuis seize ans comme contrôleur au Contrôle des finances. Fort d'une longue expérience et qui plus est comme collaborateur de ce service, Maurice Brêchet, de par son expérience professionnelle dans ce domaine bien spécifique, se profile comme le candidat idéal à cette fonction haute en responsabilités de Contrôleur général des finances. Par avance, je vous remercie, au nom du groupe PDC, de lui accorder votre confiance en l'élisant à cette importante fonction.

**M. Gilles Froidevaux** (PS), président de groupe: Au cours de sa dernière séance, le groupe parlementaire socialiste a auditionné MM. Nicolas Pétremand et Maurice Brêchet, dont les candidatures ont été déposées pour l'élection de ce jour de contrôleur général des finances de la République et Canton du Jura.

Ces deux candidats ont fait une excellente impression au groupe socialiste. Leur présentation était claire et exhaustive. Leurs compétences dans leur sphère d'activité respective sont évidentes. Hommes intègres et ouverts, ils sauraient tous deux, à leur manière, faire prévaloir la cause de l'intérêt général et du bien commun à cette fonction importante.

Après un débat au sein de notre groupe, une majorité assez évidente s'est dégagée en faveur de la candidature de Maurice Brêchet, candidat proposé par le groupe PDC. Un élément important a joué en faveur de M. Brêchet. Celui-ci est en effet un praticien de la technique comptable, Nicolas Pétremand disposant plutôt d'une connaissance académique du domaine comptable. Le profil de contrôleur cantonal des finances correspond davantage à celui de M. Brêchet, raison pour laquelle nous appuierons cette candidature. M. Brêchet dispose de toutes les qualités et compétences nécessaires pour occuper cette fonction. Nous remercions néanmoins M. Pétremand et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière au sein de l'Etat jurassien.

Enfin, le groupe socialiste remercie le contrôleur cantonal des finances sortant, M. Martin Gigon. Nous lui exprimons notre gratitude pour son activité passée de haut fonctionnaire, puis de magistrat, au service de l'Etat.

**M. Maxime Jeanbourquin** (PCSI), président de groupe: Le groupe parlementaire PCSI vous propose la candidature d'Antoine Varrin pour l'Office des poursuites et faillites de Delémont.

Domicilié à Courrendlin, marié, père de famille, M. Antoine Varrin est titulaire de ce poste depuis quatre années et nous vous prions de lui réitérer votre confiance. Avec discrétion et entregent, il conduit son poste à la satisfaction générale. Il est titulaire d'un brevet d'avocat. Nous vous remercions de votre confiance et nous apportons notre soutien aux autres candidatures proposées aux offices des poursuites.

**M. Michel Probst** (PLR), président de groupe: Nous vous proposons également de reconduire, au poste de préposé à l'Office des poursuites et faillites, Monsieur Daniel Farine.

De même, le groupe PLR a auditionné les deux candidats au poste de chef du Contrôle des finances, M. Maurice Brêchet et M. Nicolas Pétremand, et il arrive aux mêmes conclusions que celles dites ici à cette tribune par le groupe socialiste. Il va donc soutenir M. Maurice Brêchet.

**La présidente:** Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent s'exprimer? Ce n'est pas le cas. Concernant le point 20, chef du Contrôle des finances, il y a une candidature envoyée au Parlement jurassien par son président. Je vous en donne lecture. Il s'agit du courrier de M. Nicolas Pétremand, domicilié à Delémont, courrier daté du 4 décembre 2002 à l'intention du Parlement de la République et Canton du Jura, par son président Vincent Theurillat:

«Postulation au poste de Contrôleur général des finances.

Monsieur le Président, par la présente, je souhaite faire acte de candidature au poste de contrôleur général des finances qu'éluira le Parlement de la République et Canton du Jura en date du 19 décembre 2002. Le but de la fonction qui consiste à assumer l'activité de l'organe administratif chargé des contrôles financiers et administratifs, sous la surveillance directe du Parlement et de sa commission de gestion et des finances, me motive tout particulièrement. La vérification de la gestion financière et administrative des finances des différentes unités concernées permet de développer une activité diversifiée et pluridisciplinaire, ce qui me passionne.

Après avoir accompli des études à la Faculté des hautes études commerciales HEC de l'Université de Lausanne, j'ai obtenu, en 1996, une licence en sciences économiques, mention «économie politique». J'ai ensuite prolongé ma formation par un diplôme postgrade en sciences économiques «Masters of Sciences in Economics» dans cette même université. Puis j'ai suivi ma formation par un diplôme postgrade en politique et administration publique «Masters of Sciences in Public Policy» de l'Université College de Londres pour obtenir le titre de cette école en septembre 1998. Le curriculum vitae joint à ce courrier vous fournira plus de détails.

Je pense donc disposer de la formation requise pour assumer le poste de contrôleur général des finances de la République et Canton du Jura.

Au niveau de mon expérience professionnelle, je suis employé, depuis 1998, par l'administration de la République et Canton du Jura au Service de la santé où j'occupe le poste d'économiste responsable de l'observatoire de la santé. Les principaux dossiers auxquels j'ai contribué vous sont connus puisqu'il s'agit du plan hospitalier, du système de financement du Centre de gestion hospitalière par les assureurs maladie, des enveloppes des collectivités publiques attribuées au CGH, de différentes études particulières dans le domaine de la santé, des assurances maladie ou encore de la planification des lits pour les personnes âgées. J'ai également contribué, étroitement avec le Contrôle des finances, à la réalisation du récent mandat de la commission parlementaire de la santé concernant le CGH.

Les négociations annuelles avec le CGH m'ont permis de développer des compétences d'analyse de bilans et de comptes d'exploitation d'entreprises publiques. Mes aptitudes en négociation, en rédaction de documents à caractère économique et/ou financier, mes connaissances de l'informatique ainsi que les tâches et les procédures souvent complexes des diverses unités de l'administration jurassienne se sont enrichies au cours de ces quatre années au sein du Service de la santé, en collaboration étroite avec la Trésorerie générale, le Service juridique et le Contrôle des finances notamment.

Mes activités au sein des diverses commissions intercantionales du Groupement romand des services de santé publique, de l'Office fédéral de la statistique, de l'Office fédéral des assurances sociales et de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires notamment m'ont permis de développer mes capacités d'adaptation et de conciliation des divers points de vue tout en préservant les intérêts de la République et Canton du Jura.

Enfin, je tiens à témoigner de ma bonne acclimatation au pays jurassien tout en gardant un esprit indépendant et autonome sur les institutions de mon canton d'adoption. Je reste bien sûr à disposition des groupes parlementaires dans l'éventualité d'une audition. En vous priant de bien vouloir porter ma candidature au poste de contrôleur des finances à la connaissance du Parlement et des groupes parlementaires, je vous présente, Monsieur le Président, mes salutations respectueuses.» (Signé: Nicolas Pétremand).

Ce document est accompagné d'un curriculum vitae et de certificats. J'ouvre encore une fois la discussion. Y a-t-il d'autres propositions? Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer? Ce n'est pas le cas et nous allons donc procéder au dernier vote. Je prie les scrutateurs de bien vouloir distribuer les bulletins.

*(La séance est suspendue durant quelques minutes.)*

## 19. Election des préposés aux Offices des poursuites et faillites

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletins blancs:	4
Bulletins valables:	56
Majorité absolue:	29

### 19.1 Préposé pour le district de Delémont

Antoine Varrin (PCSI) est élu par 50 voix.

### 19.2 Préposé pour le district des Franches-Montagnes

Jean-Marie Aubry (PDC) est élu par 54 voix.

### 19.3 Préposé pour le district de Porrentruy

Daniel Farine (PLR) est élu par 53 voix.

*(Applaudissements.)*

### 20. Election du chef du Contrôle des finances

Bulletins délivrés:	60
Bulletins rentrés:	60
Bulletin blanc:	1
Bulletins valables:	59
Majorité absolue:	30

M. Maurice Brêchet (PDC) est élu par 42 voix; M. Nicolas Pétremand obtient 16 voix; 1 voix éparse. *(Applaudissements.)*

### 21. Promesse solennelle du chef du Contrôle des finances

**La présidente:** Nous allons procéder à la promesse solennelle du nouveau contrôleur général des finances. Je prie Monsieur le nouveau chef du Contrôle des finances de s'approcher de la tribune et j'invite les membres du Parlement à se lever. Voici le texte de la promesse solennelle: «Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge.»

**M. Maurice Brêchet (PDC):** Je le promets.

**La présidente:** Au nom du Parlement jurassien, je vous félicite de votre élection et vous souhaite succès et satisfactions dans l'accomplissement de votre mandat. *(Applaudissements.)*

Voilà, Mesdames et Messieurs les Députés, Madame et Messieurs les Ministres, nous arrivons au terme de notre ordre du jour. Cette séance était bien différente des autres et des suivantes notamment. Il y a eu beaucoup d'élections,

d'applaudissements, de pauses. Merci de votre discipline et de votre patience. Vous voyez, vous avez le temps et la place pour lire les journaux! Toutes nos autorités sont élues. Bravo à elles. L'Etat jurassien pourra fonctionner.

Je vous donne rendez-vous pour la prochaine séance du Parlement le mercredi 19 février 2003.

Avant de conclure, j'aimerais vous inviter toutes et tous au prochain rendez-vous, c'est-à-dire ce soir à 18.30 heures à l'hôtel de ville de Delémont, où se déroulera la partie officielle de la réception de la présidente du Parlement. Cette réception se poursuivra ensuite dans les couloirs du château, entièrement rénové et décoré. En effet, les élèves de l'école primaire ont créé des vitraux qui lui donnent un air féérique. Laissez-vous surprendre et peut-être que ce ne sera pas seulement par la luminosité et la beauté des couleurs! Il y aura, je crois, d'autres surprises mais je n'en dirai pas plus. Je vous conseille vivement d'entrer dans la cour du château par l'entrée principale parce que vous aurez alors une vue merveilleuse sur ces vitraux du château.

En cette veille de fêtes et en guise de vœux à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, j'aimerais vous offrir ce poème de Jean Cuttat, tiré de «Noël d'Ajoie»:

«Maman,  
Jésus naît en Ajoie.

Il faut souffrir pour être belle.

Avec les cloches de Noël, voici le Prince de Montjoie.

Dans la forêt de l'Oiselier, souvent j'imagine la crèche et les bergers qui se dépêchent, venant de Bure ou de Chevevez.

Joseph est un gars de chez nous,  
de Bonfol ou d'Oisonfontaine.

Quant à Marie, de grâce pleine,  
l'Ange la prit à Courtedoux.

Il vient des bois de Varandin alors qu'elle servait à boire, lui dit qu'il la voulait revoir et qu'il l'attendait au jardin.

Elle sortit par l'écurie.

Il se fait comme une vapeur et la servante du Seigneur connut la joie du Saint-Esprit.

Et moi, le Jean, je vous le dis, ce fut le premier angélus, un jour comme un autre, sans plus.

Il venait de sonner midi».

Belles et heureuses fêtes à chacun. La séance est levée. *(Applaudissements.)*

*(La séance est levée à 12.25 heures.)*